

Madame, Monsieur,

En premier lieu, je note, et ne suis pas le seul, le laps de temps qui nous est donné pour apporter un retour à votre enquête publique.

Pour un dossier datant du mois de juin, de cette année il est vrai, nous devons apporter un retour urgent, à des informations descendantes prêt de 4 mois après.

En y regardant de plus prêt, ce sont pourtant environ 150 passages de camions au coeur de notre village au quotidien. Des camions chargés ou vides, et qui apportent déjà de nombreuses nuisances.. sécuritaires, environnementales, sonores, et j'en passe..

Au hasard de vos déplacements, il serait intéressant que vous puissiez vous rendre compte par vous même, Villiers le Morhier c'est un village, axé autour d'une rue centrale qui traverse de part en part la commune.

Déjà actuellement, pour se croiser, les voitures sont dans l'obligation de ce céder mutuellement le passage. J'ajoute à cela, que les habitations sont très proches de cette route. En effet, l'architecture de ce village, date d'une époque où les chevaux vapeurs n'existaient pas, il s'agissait de chevaux de labour.

Tout cela pour souligner le double aspect sécuritaire de ce projet, pour les automobilistes et piétons, pour les habitations, qui régulièrement sont lézardés de fissures, sans parler de gouttières ou toitures endommagés.

Je n'ose imaginer les conséquences de cette nouvelle activité de concassage pour notre environnement.

En continuant ma réflexion, notre village subit déjà les nuisances décrites ci-dessus, mais quid des nuisances sonores.. Je n'ose imaginer la taille du matériel utilisé pour concasser de gros blocs de matériaux, le bruit perpétuel de ces machines. Pour comparer, le bruit des éoliennes qui parsèment déjà nos paysages de campagne ne seraient que des clapotis face à des déferlements incessants de vagues.

Pour ces raisons, et d'autres encore, comme les déchets dans l'air d'une telle activité, comme la qualité des routes déjà endommagées par les passages des camions de cette entreprise, je demande l'abandon de ce projet, purement et simplement.

Oui, vous pouvez mettre en avant la création de nombreux emplois.. alors que sans doute cette entreprise qui est malgré tout un centre de profits, va réorganiser ses planning pour redistribuer de nouvelles tâches à ses salariés.

C'est ce qui se passe, partout, et ceci est normal, il y va de la concurrence, c'est la vie d'une entreprise.

Je vous remercie pour votre compréhension, et pour l'intérêt que vous pourrez apporter à ce courrier, le courrier d'un habitant excédé, le courrier malgré tout d'un électeur, d'un citoyen.